

CAI EA 6
64735

COMMUNIQUE FINAL DE LA TROISIEME REUNION DU
COMITE MINISTERIEL CANADA-JAPON
TOKYO, LE 5 SEPTEMBRE 1964.

La troisième réunion du Comité Ministériel Canado-japonais a eu lieu au Ministère des Affaires étrangères, à Tokyo, les quatre et cinq septembre.

Le Japon était représenté à cette réunion par l'Honorable Etsusaburo Shiina, Ministre des Affaires étrangères, l'Honorable Kakuei Tanaka, Ministre des Finances, l'Honorable Munenori Akagi, Ministre de l'Agriculture et des Forêts, l'Honorable Yoshio Sakurauchi, Ministre du Commerce international et de l'Industrie, l'Honorable Mamoru Takahashi, Directeur-Général de l'Agence pour la Planification économique, et Monsieur Hisanaga Shimazu, Ambassadeur au Canada.

Le Canada était représenté par l'Honorable Paul Martin, Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'Honorable Walter L. Gordon, Ministre des Finances, l'Honorable Mitchell Sharp, Ministre du Commerce, l'Honorable Hédard Robichaud, Ministre des Pêcheries, et Monsieur Richard P. Bower, Ambassadeur au Japon.

Le Comité a discuté de la situation internationale en général, des problèmes relatifs au commerce et à l'économie internationaux, des relations commerciales et économiques entre le Canada et le Japon, des situations et perspectives économiques dans les deux pays, et d'autres sujets. Les discussions se déroulèrent dans une atmosphère franche et amicale, et contribuèrent largement à pousser plus avant la compréhension réciproque entre les deux pays.

Les Ministres ont noté les nombreuses occasions au cours desquelles les délégués des deux pays ont travaillé ensemble aux Nations-Unies. Ils ont réaffirmé la foi qu'ont les deux pays en les Nations-Unies en tant que principal espoir pour l'avancement de la paix mondiale, et ont exprimé la conviction que l'Organisation devrait être renforcée et que ses finances devraient être assurées; ils ont relevé tout particulièrement l'importance du rôle des Nations-Unies dans le maintien de la paix.

Les Ministres des deux pays ont procédé à un échange de vues sur d'autres problèmes internationaux d'intérêt commun, comme par exemple les relations entre l'Est et l'Ouest telles qu'elles ont été influencées par le désaccord sino-soviétique, et la situation en Asie.

Les Ministres ont exprimé leur inquiétude au sujet de la question de la Malaisie et leur espoir que cette dispute puisse être résolue par voies pacifiques et en accord avec la Charte des Nations-Unies.

Ils ont soigneusement passé en revue les développements récents dans la situation vietnamienne et sont tombés d'accord sur la nécessité urgente qu'il y a de restaurer la stabilité et d'améliorer le bien-être des peuples dans cette région.

Les Ministres des deux pays ont été d'accord pour considérer que le problème de la Chine était un des problèmes les plus importants qui confronte non seulement l'Asie mais bien le monde entier, et qu'on doit à la suite d'un examen soigneux de tous les facteurs entrant en jeu, mettre au point une solution pacifique, juste et qui tiendrait compte des réalités.

Les deux délégations ont exprimé la satisfaction qu'elles éprouvaient à constater l'observance par tous les pays, qu'ils en soient ou non signataires, du traité mettant fin aux expériences nucléaires, et le vif espoir qu'elles entretenaient que cette observance puisse continuer.

Le Comité s'est trouvé d'accord pour considérer qu'en vue de la grande influence qu'exerce sur la paix mondiale le déroulement des situations internationales, notamment en Asie, le Canada et le Japon, en tant que pays voisins reliés par l'Océan Pacifique devraient, dans l'intérêt de l'équilibre et du développement des régions asiatique et pacifique, continuer de maintenir une collaboration et un contact étroits.

Après avoir procédé à un échange de vues sur les situations économiques actuelles et futures tant au Japon qu'au Canada, les deux délégations ont discuté de leurs relations commerciales individuelles avec d'autres pays et en particulier de l'état des négociations multilatérales commerciales et tarifaires mises en train par la réunion ministérielle qui eut lieu au mois de mai à Genève sous l'égide du GATT. Elles relevèrent particulièrement l'importance que revêt la conclusion heureuse de ces négociations qui cherchent à obtenir une libéralisation notable du commerce mondial dans les produits industriels aussi bien qu'agricoles, et qui doivent porter sur les obstacles au commerce de nature tarifaire aussi bien que non-tarifaire. Le Japon et le Canada sont décidés tous deux à apporter leur pleine contribution à la réalisation des buts importants de ces négociations. Il fut convenu qu'à cette fin une collaboration étroite serait maintenue entre leurs délégations.

Le Comité procéda à un échange de vues sur les positions adoptées par les deux pays en ce qui concerne le commerce entre l'Est et l'Ouest et exprima l'intérêt qu'il portait à ^{un} plus grand essor de ce commerce, fondé sur l'intérêt réciproque; les Ministres japonais ont souligné particulièrement leur politique suivant laquelle ce commerce devrait être détaché de toutes conditions politiques.

Les Ministres ont reconnu le besoin urgent qu'il y a de faire des efforts internationaux concertés en vue d'aider le développement économique des pays moins évolués. Ils ont reconnu l'importance que revêt un accès amélioré des exportations des pays en voie de développement aux marchés des pays industrialisés. Les Ministres se sont félicités du travail déjà accompli à la conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement à Genève. Ils ont déclaré l'intention qu'ont leurs deux pays de jouer un rôle constructif en vue d'aider à trouver des solutions aux problèmes des pays moins développés par le moyen de l'Office du Commerce et du Développement des Nations-Unies dont la création est actuellement proposée et d'autres organismes se prêtant à ce but.

Les Ministre ont procédé à un échange de vues sur la question de la liquidité internationale et de l'augmentation des ressources du Fonds Monétaire International. Ils ont été d'accord qu'on devrait maintenir la liquidité internationale à un niveau suffisant pour le commerce et la finance internationaux et ils ont exprimé leur appui pour des augmentations aussi bien générales que sélectives des quotisations du Fonds.

Les Ministres ont soigneusement passé en revue les relations commerciales et économiques entre le Japon et le Canada. Ils ont noté avec satisfaction l'accroissement appréciable et continu du commerce entre les deux pays depuis la conclusion de l'accord commercial de 1954 aussi bien que l'expansion future de ce commerce. Les Ministres ont été d'accord que bon nombre d'occasions s'offraient au Japon pour diversifier encore

d'avantage ses ventes au Canada. Sur ce point, le Comité accueillit le fait qu'en octobre le gouvernement japonais enverra au Canada une mission économique de haut rang.

Les Ministres japonais ont attiré l'attention sur le fait que les exportations japonaises vers le Canada étaient sensiblement inférieures aux exportations canadiennes au Japon, et ils ont exprimé l'inquiétude qu'ils ressentaient au sujet du découragement à l'exportation japonaise que pouvaient représenter les limitations volontaires à l'exportation de certains produits. Le Comité a reconnu que ces limitations volontaires influençaient d'importants éléments du commerce japonais et touchaient des secteurs sensibles de la production canadienne. Les Ministres ont été d'accord que le recours aux limitations volontaires devrait être maintenu au minimum possible et que les consultations à cet égard devraient être traitées avec toute la rapidité possible et sur la base d'une compréhension réciproque.

Les Ministres canadiens ont attiré l'attention sur l'effet qu'exerçaient sur les exportations canadiennes certains obstacles au commerce de la part des japonais. Ils ont noté le progrès accompli par le Japon dans son programme de libéralisation des importations et ont exprimé l'espoir que suivraient de nouveaux écartements des obstacles qui subsistent et par conséquent l'établissement de nouvelles possibilités de ventes canadiennes au Japon.

Les Ministres des deux pays ont exprimé la satisfaction qu'ils éprouvaient devant la réussite des négociations entre

. . .

leurs gouvernements en vue de conclure un accord pour éviter la double imposition et pour empêcher les contribuables d'éluider le fisc en ce qui concerne l'impôt sur le revenu. L'accord fut signé à Tokyo le 5 septembre¹⁹⁶⁴/par le Ministre des Finances du Canada et le Ministre des Affaires étrangères du Japon. Cet accord sera soumis au Parlement du Canada et du Japon avant d'être ratifié.

Les Ministres des deux pays exprimèrent leur satisfaction de ce que le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada et le Ministre des Affaires étrangères du Japon aient échangé à Tokyo le 5 septembre 1964 des notes sur la suppression réciproque des exigences du visa. Les Notes prendront effet le 20 septembre et contribueront à aider l'échange de personnes entre les deux pays.

Au cours d'une discussion sur les politiques d'émigration et d'immigration, les Ministres canadiens expliquèrent dans ses grandes lignes la politique de leur pays en ce qui concerne les questions d'immigration, y compris la provision faite pour l'entrée au Canada de candidats ayant une profession ou un entraînement, quel que soit leur pays et sans discrimination.

Les Ministres canadiens expliquèrent les projets du Canada pour une exposition mondiale à Montréal en 1967 et exprimèrent leur espoir que le gouvernement japonais se voie en mesure d'y participer.

Les Ministres ont étudié le progrès accompli dans le développement de satellites artificiels pour les communications, et exprimèrent la satisfaction qu'ils éprouvaient à envisager

la perspective d'une collaboration future entre leurs deux pays en ce domaine.

Les Ministres des deux pays ont procédé à un échange de vues sur les problèmes des pêcheries, se reportant à la position adoptée par chaque pays à la réunion prochaine des Parties à la Convention internationale sur les Pêcheries du Pacifique Nord. Ils ont exprimé l'espoir qu'à la prochaine réunion à Ottawa on saurait trouver une formule acceptable pouvant s'appliquer aux problèmes auxquels font face les deux pays dans ce domaine. De plus, ils procédèrent à un échange de vues sur la Loi du Canada sur la Mer territoriale et les Zones de Pêche, qui a récemment pris effet.

Les Ministres des deux pays ont exprimé la satisfaction qu'ils ressentaient de ce que la présente réunion, ainsi que les deux précédentes, avait grandement contribué à une meilleure compréhension entre le Canada et le Japon.

Le Comité accepta l'invitation du Gouvernement canadien de tenir sa prochaine réunion à Ottawa.